

LE DEVOIR

Vol. C N° 145

LE JEUDI 2 JUILLET 2009

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Québec a sa place à Copenhague, dit Paris

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Le premier ministre Jean Charest a obtenu hier un appui de taille dans son combat pour que les États fédérés soient reconnus comme des interlocuteurs de premier plan lors

du prochain sommet de Copenhague sur le réchauffement climatique. Le premier ministre français, François Fillon, qui a dîné hier avec Jean Charest dans les somptueux jardins de Matignon, a clairement affirmé que la voix du Québec devait être entendue.

«Le Québec a une très grande expérience en matière environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique, a-t-il déclaré. Nous pensons que cette expérience du Québec doit être utile à la communauté internationale et qu'elle doit pouvoir se faire entendre dans le cadre de la négociation de Copenhague.»

Depuis une semaine, Jean Charest a fait escale à Bruxelles, Munich et Paris afin essentiellement

VOIR PAGE A 8: FRANCE

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 6

S'ENTRAÎNER AU DÉMÉNAGEMENT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

COMME si déménager n'était pas un sport déjà assez exigeant, Owen a profité du retard du camion pour s'entraîner un peu avec un appareil d'exercice sur le trottoir du boulevard Saint-Joseph, à Montréal. Des scènes semblables se sont multipliées hier, alors que des milliers de ménages dans tout le Québec choisissaient de migrer en cette journée nationale de déménagement. D'autres ont été moins chanceux et n'ont pu se trouver un logement à temps. Dans la métropole, 71 familles ont dû recourir aux services d'aide mis en place par la Ville de Montréal, alors qu'à Québec, plus d'une trentaine de ménages étaient encore sans logis hier.

Climat: l'OMC menace les pays récalcitrants

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime qu'il serait légitime et acceptable en vertu du principe de non-discrimination inscrit dans plusieurs traités commerciaux d'imposer des taxes sur les émissions de carbone aux importations en provenance de pays réfractaires à la lutte contre les changements climatiques.

Dans un rapport qui tranche avec sa traditionnelle priorité donnée aux marchés, l'OMC estime qu'une «taxe carbone aux frontières est compatible avec les règles du commerce» international.

Ce rapport, intitulé *Commerce et changement climatique*, a été publié conjointement, il y a

VOIR PAGE A 8: OMC

Salon de la guitare de Montréal Des six cordes bien bichonnées

S'ouvre demain le 3^e Salon de la guitare de Montréal: l'occasion pour tous les amateurs de la six cordes de voir de visu le nec plus ultra de la lutherie mondiale du genre. Rencontre avec deux créateurs montréalais aux antipodes... mais unis par la même passion.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La différence se mesure au premier coup d'œil. L'atelier de Michael Greenfield, bordé par le chemin de fer qui traverse Montréal dans Parc-Extension, est un quasi-laboratoire. Une sorte de royaume de la minutie. Alors que celui de Thierry André, quelques rues plus à l'est, tient bien davantage de la piaule d'artiste où règne un joyeux désordre.

Difficile de trouver deux luthiers plus différents que Greenfield et André. Si le premier est rompu aux entrevues et aux gros clients — Keith Richard,

des Rolling Stones, possède deux de ses guitares, Pat Martino (une sommité du jazz) en a une —, le second opère sur un mode plus anonyme.

Faire le tour de l'immense atelier de Greenfield et de ses quatre sections séparées donne ainsi le poulx de sa réputation. «Je pense que la salle de bain de son atelier est plus grande que tout l'espace que j'ai», reconnaît d'ailleurs Thierry André, tignasse rousse et sourire aux lèvres.

Ce dernier est installé plus modestement: un petit local, avenue Van Horne, dans lequel il s'est

VOIR PAGE A 8: GUITARE



BUREAU DU COMMISSAIRE AU LOBBYISME DU QUÉBEC
André C. Côté quittera demain son poste de commissaire au lobbyisme du Québec.

LOBBYING

Les frustrations d'un commissaire

André C. Côté confie à son successeur plusieurs cas difficiles, dont celui du nouveau député Jean D'Amour

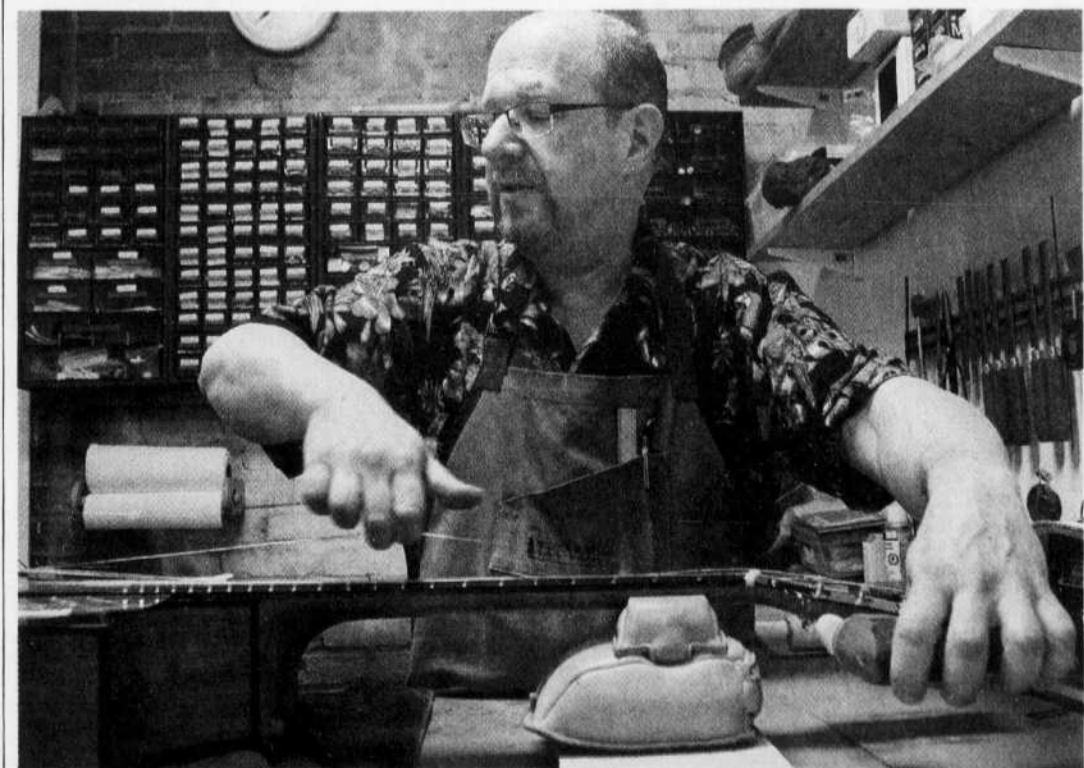
À la veille de quitter son poste, André C. Côté, premier commissaire au lobbyisme du Québec, fait son bilan. Échec de la loi de 2002 pour encadrer l'influence?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Même élu à l'Assemblée nationale, le président du Parti libéral et nouveau député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, n'y échappera pas. Le successeur de celui qui avait décidé de se pencher sur son cas, le commissaire au lobbyisme André C. Côté, 62 ans, qui part demain, «complétera la vérification».

«On a accumulé beaucoup de données. On est en train de les analyser. Ça va procéder», a souligné M. Côté lors d'une entrevue exclusive au *Devoir*. André C. Côté indique que son successeur par intérim (le juriste François Casgrain, nommé mardi par le président de l'Assemblée nationale pour une période de six mois) «n'aura pas le choix: c'est un dossier qui est ouvert par l'institution. [...] Il va

VOIR PAGE A 8: COMMISSAIRE



FRANÇOIS PESANT
Le luthier Michael Greenfield dans son atelier montréalais: «On peut presque gagner notre vie en faisant notre métier.»



Les adieux de Lise Payette à Jacques Fauteux

■ À lire en page A 7

INDEX

Annonces.....	B 5	Météo.....	B 2
Avis publics..	B 4	Monde.....	A 5
Culture.....	B 7	Mots croisés..	B 6
Décès.....	B 5	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 3
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7
Idées.....	A 7		



ACTUALITÉS

Les Canadiens célèbrent les 142 ans de leur pays

Les célébrations soulignant le 142^e anniversaire de la fondation du Canada étaient en branle partout au pays, dont à Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Au Québec, le médaillé olympique Jean-Luc Brassard était une fois de plus le porte-parole des festivités du 1^{er} juillet. Visiblement de bonne humeur et en forme, il soulignait que le moment était venu de laisser les vieilles chicanes politiques de côté, entre fédéralistes et souverainistes, afin de faire de cette journée une fête citoyenne, une fête populaire pour tous les goûts où les gens se retrouvent entre amis et voisins pour s'amuser.

Le moment était donc venu, selon Jean-Luc Brassard, de laisser la politique aux politiciens ou aux jours de scrutin, afin de festoyer, à condition bien sûr que cette journée ne soit pas consacrée au déménagement, comme c'est traditionnellement le cas pour des milliers de Québécois.

À Montréal, les célébrations de la fête du Canada côtoyaient celles du Festival international de jazz de Montréal. M. Brassard promettait beaucoup de pyrotechnie en soirée dans le Vieux-Port, jouant sur les effets avec l'eau et la lumière, et des événements comme la venue de danseurs de Bollywood, qui se veut un clin d'œil à la communauté indienne au Canada. Une discothèque en plein air accueillait le public en soirée.

Outre le traditionnel défilé de la fête du Canada qui s'ébranlait à 11 h au centre-ville de Montréal, au coin des rues Sainte-Catherine et du Fort, le site du Vieux-Port était le théâtre d'une foire alimentaire, d'une compétition de «wakeboard» et d'une grande danse en ligne. Le coup de départ a été donné en matinée à des gens en canots rabaskas qui devaient naviguer jusqu'à Trois-Rivières, qui fête cette année son 375^e anniversaire de fondation.

Du côté plus protocolaire, Jean-Luc Brassard enfilait en début d'après-midi le chapeau de maître de cérémonie lors de l'événement visant l'assermentation de nouveaux citoyens canadiens en présence du lieutenant-gouverneur du Québec, Pierre Duchesne.

Vingt-neuf villes du Québec profitaient également du 1^{er} juillet pour honorer un «citoyen émérite», une personne qui accomplit des choses extraordinaires pour sa communauté. À titre d'exemple, l'ex-olympien a fait référence à Pierre Lavoie, à Saguenay, qui amasse des fonds de manière soutenue pour la recherche sur les «maladies orphelines» et pour faire bouger les jeunes.

À Québec, les organisateurs avaient prévu une cérémonie de levée du drapeau à midi et le partage du gâteau de la fête du Canada à 14h sur la terrasse Dufferin. En soirée, un feu d'artifice suivait les spectacles de Finger Eleven, Jonathan Roy, Pistolet Rose et Longue Distance.

Pour sa part, le Centre de la nature de Laval proposait une multitude d'activités familiales: canot, ballades en charrette, promenades en train et escalade, notamment. En soirée, le spectacle mettait en vedette Sylvain Cossette, dès 21h.

Cependant, comme chaque année, c'est à Ottawa, sur la colline Parlementaire, que les principales célébrations de la fête du Canada avaient lieu. Les organisateurs attendaient quelque 350 000 spectateurs.

Les festivités ont été lancées en matinée par le défilé, suivi des cérémonies de levée du drapeau et de relève de la garde. La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, et le premier ministre Stephen Harper se sont adressés à la foule avant le passage spectaculaire des avions Snowbirds.

Puis, la place était cédée au grand spectacle du midi, mettant en vedette une multitude d'artistes canadiens, dont Marie-Mai, Sarah McLachlan, Marie-Jo Thériault, Les Respectables et Gregory Charles.

La Presse canadienne



L'homme au tambour a semblé impressionner cet enfant, hier à Montréal, à l'occasion du défilé du 1^{er} juillet.

ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR



Deux canots rabaskas ont été mis à l'eau, hier matin au quai du Vieux-Port à Montréal, avec à leur bord des coureurs de bois et leurs guides amérindiens en costumes d'époque. Les équipages partaient de la métropole pour un périple de 119 kilomètres qui doit les mener à Trois-Rivières, samedi, à temps pour les festivités du 375^e anniversaire de fondation de la ville. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et son homologue de Trois-Rivières, Yves Lévesque, ont assisté au départ des voyageurs qui feront des arrêts à Verchères, Sorel-Tracy et Yamachiche.

ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Le Réseau de résistance du Québécois (RRQ) n'aime guère que 85 % des fonds de la fête du Canada soient investis au Québec. Ses membres ont donc profité des célébrations du 1^{er} juillet pour renvoyer un maximum d'unifoliés dans la capitale fédérale. «C'est de la propagande! On nous enfonce l'identité canadienne dans la gorge!» a dénoncé hier le porte-parole du RRQ, Patrick Bourgeois, lors d'un rassemblement au monument Wolfe, sur les plaines d'Abraham.

Décision de la Cour d'appel

Même un réfugié peut être expulsé

BRIAN MYLES

Un réfugié gitan qui luttait contre son expulsion en Roumanie a été débouté par la Cour d'appel. Aucune catégorie de citoyens, même ceux menacés de représailles dans leur pays d'origine, n'est à l'abri de la Loi sur l'extradition.

L'affaire met en cause Tiberiu Gavrilă, tête dirigeante d'une organisation de défense des droits des Roms (gitan) à Arad, en Roumanie. L'homme a trouvé refuge au Canada en février 2004, alléguant qu'il avait subi des mauvais traitements de la part des citoyens et policiers roumains en raison de ses origines et de son militantisme.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) a accepté la demande

d'asile de Gavrilă, qui a vécu en Alberta et en Ontario avant de s'établir au Québec, où son épouse et leurs deux enfants sont finalement venus le rejoindre en 2005. Sa femme a maintenant acquis le statut de résidente permanente au Canada, et elle a donné naissance à son troisième enfant au Québec.

Le gitan avait réussi à convaincre la CISR qu'il risquait de subir des sévices en raison de son origine rom s'il était retourné dans son pays d'origine. Le hic? Il avait omis de mentionner à la CISR qu'il avait fui la Roumanie à la suite de sa condamnation *in absentia* pour fabrication de faux. En effet, Gavrilă et un complice avaient forgé des visas permettant à deux individus d'entrer illégalement dans la zone

Schengen, en Europe.

Durant sa brève période de liberté au Canada, Gavrilă a d'ailleurs été condamné en Alberta, en Ontario et au Québec pour des crimes variés de vol, fraude, possession et usage de documents contrefaits. En mai 2005, les autorités roumaines ont exigé son extradition, une demande à laquelle le ministère fédéral de la Justice ne s'est pas opposé. Un séjour de quatre ans et demi derrière les barreaux attend Gavrilă à son retour en Roumanie.

En Cour d'appel, Gavrilă et son avocat ont fait valoir que les détenteurs d'un statut de réfugié ne devraient pas être soumis à la Loi sur l'extradition, par crainte qu'ils soient persécutés à leur retour dans leur pays d'origine. Dans leur esprit,

la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés devrait avoir préséance sur la Loi sur l'extradition.

La Cour d'appel ne s'est pas rendue à cet argument. Rien n'empêche le Canada de remettre un «réfugié fugitif» à un autre État, à la condition que la décision soit compatible avec les principes de justice fondamentale et qu'elle ne soit pas de nature à choquer la conscience des Canadiens.

Dans le cas de Gavrilă, la Cour d'appel a estimé que la Roumanie respecte les exigences de l'Union européenne en matière de respect des droits et libertés. Du coup, elle a confirmé la justesse de son extradition.

Le Devoir

Au moins quinze ans de prison pour avoir tué son fil

North Hero, Vermont — La Québécoise Louise Desnoyers a écopé, hier, d'une sentence d'emprisonnement «de 20 ans à la perpétuité», avec l'obligation de purger 15 ans de prison aux États-Unis, pour le meurtre non prémédité de son fils de huit ans, Nicholas.

Cette Montréalaise de 51 ans avait reconnu récemment avoir noyé son fils cadet dans le lac Champlain, en zone américaine, en août 2006, avant de ten-

ter de s'enlever la vie.

Dans sa décision, le juge Michael S. Kupersmith a indiqué que la justice américaine doit cependant tenir compte de sa détention préventive depuis trois ans, que ce soit en cellule ou dans un hôpital du Vermont.

Une fois sa sentence complétée, Louise Desnoyers va demeurer en probation pour le restant de ses jours, que ce soit aux États-Unis ou au Canada.

Louise Desnoyers pourra

avoir accès à des soins de santé mentale durant sa détention, mais il lui sera interdit tout contact avec son fils aîné et son ex-époux sans autorisation préalable.

Le conseiller juridique de l'accusée au Québec, Jean-Pierre Rancourt, a qualifié la sentence d'«extrêmement sévère dans les circonstances».

Desnoyers avait d'abord été accusée de meurtre prémédité, mais les avocats des deux par-

ties ont conclu une entente, en mars dernier, en échange d'un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite.

Lorsqu'elle a brutalement assassiné son fils, Louise Desnoyers était sur le point de rompre avec son conjoint des 30 dernières années. Elle a plus tard expliqué qu'elle avait tué son enfant pour lui éviter les souffrances de la séparation.

La Presse canadienne

ROLEX



OYSTER PERPETUAL AIR-KING
EN ACIER

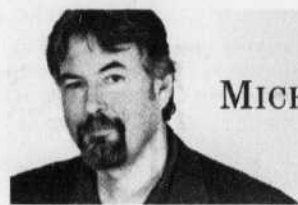
Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

POLITIQUE

Les verroteries



MICHEL DAVID

Stephen Harper a profité de son passage à Québec, le jour de la Saint-Jean, pour annoncer la rétrocession prochaine des terrains fédéraux adjacents à l'Assemblée nationale.

Tour à tour, la ministre des Affaires intergouvernementales, Josée Verner, et le lieutenant québécois de M. Harper, Christian Paradis, ont embouché la trompette pour célébrer cette nouvelle manifestation du «fédéralisme d'ouverture».

Pourtant, de l'aveu même de M. Harper, il s'agit simplement de corriger une «anomalie». Dans aucune autre province, on n'aurait toléré que l'Assemblée législative soit maintenue dans un statut de locataire pendant plus d'un siècle.

Présenter un geste qui va autant de soi comme une preuve de la souplesse du fédéralisme canadien est une véritable insulte à l'intelligence. Cela rappelle les verroteries que les marchands de fourrure offraient jadis aux autochtones, en attendant le jour où ils seraient carrément expulsés de leurs territoires de chasse.

Depuis 2006, le gouvernement Harper a été très fort sur les gestes symboliques, comme la reconnaissance de l'existence d'une nation québécoise «au sein du Canada» ou l'inclusion d'un fonctionnaire québécois dans la délégation canadienne à l'UNESCO. On ne voit cependant pas en quoi l'arrivée au pouvoir des conservateurs a modifié concrètement la dynamique fédérale-provinciale des dernières décennies.

◆ ◆ ◆
Dans un texte qu'il a fait publier à l'occasion de la Fête du Canada, M. Paradis s'est réjoui que son parti soit demeuré fidèle à l'esprit qui animait Georges-Etienne Cartier et John A. Macdonald. «Aujourd'hui, comme en 1867, le Parti conservateur du Canada cherche toujours à gouverner dans le plus grand respect du Québec.»

M. Paradis ne manque pas de culot en écrivant ces mots à peine quelques jours après que son collègue des Finances, James Flaherty, a entrepris d'aller de l'avant avec son projet de commission mobilière pancanadienne, sans égard aux compétences que la Constitution de 1867 reconnaît aux provinces.

Il est tout aussi savoureux de voir Mme Verner, qui s'est attribué le mérite d'avoir dépoussiéré le dossier des terrains de l'Assemblée nationale, s'en laver les mains. «On prend le relais s'il y a un problème ou si on a besoin d'une autre voix au cabinet, mais chaque ministre gère ses propres dossiers. Par exemple, sur la Commission pancanadienne des valeurs mobilières, Jim Flaherty parle directement à Raymond Bachand», a-t-elle expliqué dans une récente entrevue au *Devoir*. Précisément, il y a un problème: l'Assemblée nationale est unanime à s'opposer au projet.

Il est vrai que le ministère des Affaires intergouvernementales est une quantité négligeable dans le gouvernement Harper. Rien à voir avec l'époque de Stéphane Dion. De toute manière, peu importe sa fonction, le rôle de Mme Verner est toujours celui de la plante verte. M. Flaherty doit se soucier de ce qu'elle peut penser comme d'une guigne.

Il y a aussi la question du «pouvoir de dépenser», qui a toujours servi à justifier les intrusions fédérales dans les champs de compétence des provinces et que Stephen Harper avait formellement promis de limiter. «Je veux bien croire qu'il y a de la politiciaille, mais quand on frappe une crise économique mondiale, les priorités changent. On n'est pas revenu sur notre parole, c'est encore sur l'écran radar, mais on met toutes nos énergies dans l'économie», a déclaré Mme Verner au *Devoir*.

Décidément, la crise économique a bon dos, aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Quand l'économie roulaît à fond de train et que les milliards s'accumulaient dans les coffres fédéraux, la limitation du pouvoir de dépenser proposée par le gouvernement Harper était si grossièrement factice que même Jean Charest, généralement tout disposé à prendre des vessies pour des lanternes, avait dû la rejeter de façon catégorique.

◆ ◆ ◆
Il serait intéressant de savoir ce que Mme Verner pense de ces documents du Conseil privé, obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, qui contredisent la position du gouvernement Harper selon laquelle le Québec n'avait pas harmonisé complètement la TVQ à la TPS au début des années 1990 et n'a donc pas droit à une compensation équivalant celle qui a été accordée à l'Ontario.

Ces documents faisaient justement partie des notes qui avaient été préparées à l'intention de Mme Verner quand elle a été nommée aux Affaires intergouvernementales, au lendemain des élections d'octobre 2008. Encore une fois, elle dira sans doute que ce dossier ne la concerne pas et que M. Flaherty traite directement avec M. Bachand.

Profitant de son voyage en Europe, M. Charest a réclamé une place au prochain Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, dans la mesure où Ottawa ne peut pas engager les provinces dans les domaines qui relèvent de leurs compétences.

Si cela peut suffire à le contenter, M. Harper ne devrait pas avoir d'objection à l'inclure dans la délégation canadienne. De toute manière, M. Charest a beau faire le fanfaron au sujet des changements climatiques depuis des années, il n'a pas réussi à faire modifier la position canadienne d'un iota. Peu importe, il adore les verroteries.

mdavid@ledevoir.com



CHRIS WATTIE REUTERS

Michaëlle Jean a procédé à la revue de la garde, une de ses activités en ce jour de la Fête du Canada. Journée de réjouissances pour la gouverneure générale qui a toutefois dû avoir un petit pincement au cœur en prenant connaissance d'un sondage sur l'impopularité de la monarchie.

Même le Canada anglais veut rompre avec la monarchie

Un sondage montre aussi qu'un Canadien sur trois croit que le Québec finira bien par se séparer un jour

La Fête du Canada est l'occasion parfaite pour sonder l'opinion des Canadiens sur leur propre pays. Ainsi, deux sondages publiés dans les derniers jours montrent que les citoyens ne veulent plus de la monarchie et qu'ils ne sont pas capables de reconnaître Michaëlle Jean ou John A. Macdonald sur une photo. Et une forte proportion de Canadiens croit que le Québec sera indépendant un jour.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Dure journée pour la monarchie et sa représentante au Canada, Michaëlle Jean. La fonction de l'ancienne journaliste de Radio-Canada, qui est montée sur scène hier à Ottawa pour souhaiter bonne Fête du Canada à la foule réunie devant le parlement, n'a pas la cote. Selon un sondage Strategic Counsel—*Globe and Mail*—CTV, 65 % des Canadiens souhaitent que les liens du Canada avec la monarchie britannique cessent d'exister après le règne de la reine Elizabeth II.

Toutes les provinces sont favorables à la disparition de la monarchie d'ici quelques années, selon le coup de sonde fait en ligne auprès de 1000 Canadiens. C'est au Québec qu'on souhaite le plus mettre fin aux liens avec la monarchie (86 %), alors que l'Ontario exprime son souhait plus timidement, mais avec tout de même une majorité (58 %) pour l'abolition de la monarchie constitutionnelle. «Nous avons été surpris par l'ampleur du désir de couper les liens avec la monarchie», a déclaré Peter Donolo, de Strategic Counsel.

Autre tuile pour la gouverneure générale: un sondage Ipsos Reid montre que seulement 49 % des Canadiens peuvent l'identifier à partir d'une photo. L'Institut Dominion a demandé à la firme de sondage de tester les connaissances des Canadiens sur leurs icônes, soit des personnalités connues. La firme a donc montré à 1000 personnes (grâce à Internet) les photos de 10 per-

sonnalités canadiennes. Mme Jean peut toutefois se consoler, elle n'est pas la seule icône canadienne à en prendre pour son rhume.

Ainsi, sir John A. Macdonald, le premier premier ministre du Canada, n'a été identifié que par 41 % des répondants. Tommy Douglas, le fondateur de l'assurance-maladie, n'a été reconnu que par 19 % des gens, alors que Louis Riel, figure de proue des Métis, a été identifié par 27 % des citoyens. En revanche, 73 % des Canadiens ont bien identifié Pierre Elliott Trudeau. Terry Fox (89 %), Céline Dion (88 %) et Wayne Gretzky (77 %) font toutefois mieux que lui.

Le Québec séparé un jour?

Le sondage Strategic Counsel nous apprend également que 36 % des Canadiens anglais (hors Québec) pensent que le Québec sera un jour séparé du Canada, contre 64 % qui pensent le contraire. Si on ajoute les résultats du Québec dans le sondage, c'est 37 % de tous les Canadiens qui pensent que le Québec sera un jour indépendant.

On constate également que les deux référendums sur la souveraineté et les nombreux débats sur l'unité nationale pèsent sur la perception des Canadiens, puisque 61 % des répondants estiment que le pays est moins uni que

lors de la génération précédente. Près de 39 % des Canadiens pensent que le pays est plus uni depuis 25 ou 30 ans.

Pays d'immigration et du multiculturalisme, le Canada est maintenant divisé sur le sujet. Une mince majorité des répondants, soit 53 %, pense que le pays a trop d'immigrants et doit mieux en contrôler le nombre (47 % pensent le contraire). Paradoxalement, 81 % des citoyens jugent que la «diversité culturelle» du Canada est une force et non un désavantage. À peine 19 % estiment que la diversité est une faiblesse.

Les symboles canadiens

Sur une note plus anecdotique, notons que le hockey (48 %) et le multiculturalisme (36 %) sont perçus comme les deux plus importants symboles du Canada. L'assurance maladie (33 %), la tradition des Casques bleus (27 %) et la Charte des droits et libertés (21 %) font aussi partie des symboles importants.

L'identification canadienne la plus forte à l'étranger, selon les Canadiens interrogés? D'abord le drapeau (59 %), suivi de la police montée avec son costume rouge (53 %), du sirop d'érable (28 %), des Rocheuses (18 %) et du castor (16 %).

Sans surprise, 89 % des répondants pensent que le Canada est «le meilleur pays du monde», contre 11 % qui ne sont pas d'accord avec cet énoncé. Près de 85 % des citoyens estiment que les Canadiens sont «fondamentalement» différents des Américains, contre 15 % qui pensent que les deux peuples sont semblables.

Le Devoir

EN BREF

Ignatieff dit avoir été mal compris

Edmonton — Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, soutient que les commentaires qu'il a écrits sur les Ukrainiens il y a plus de 15 ans ont été mal interprétés par les conservateurs. Au mois de juin, le président du Conseil du Trésor, Vic Toews, avait envoyé un dépliant aux électeurs de sa circonscription, dans le sud de Winnipeg. On y retrouvait des extraits du livre *Blood and Belonging*, écrit par M. Ignatieff en 1993 et dans lequel l'homme politique traite les Ukrainiens de «petits Russes». M. Ignatieff avait aussi écrit que l'indépendance de l'Ukraine évoquait des images de «faux cosaques avec capes et bottes, vilains antisémites». Le chef libéral, qui était à Edmonton hier, a déclaré que les propos ont été utilisés par les conservateurs de façon à donner une mauvaise image des Ukrainiens.

M. Ignatieff a ajouté qu'il avait une affection «profonde» pour les Ukrainiens et qu'il appuyait l'indépendance de ce pays. — *La Presse canadienne*

Nominations à l'Ordre du Canada

Ottawa — La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a profité du jour du 142^e anniversaire du Canada pour annoncer 60 nouvelles nominations au sein de l'Ordre du Canada: cinq compagnons, 18 officiers et 37 membres. De ce nombre, deux sont investis comme membres honoraires, soit l'auteur-compositeur-interprète cajan Zachary Richard et Sima Samar, présidente de la Commission afghane indépendante. Deux Québécois figurent parmi les nouveaux compagnons de l'Ordre, soit la médaillée paralympique Chantal Petitclerc et le dramaturge

Robert Lepage, qui profite d'une promotion. Le légendaire hockeyeur Wayne Gretzky et l'Albertain philanthrope Harley Norman Hotchkiss sont également promus, alors que l'Acadien Michel Bastarache, ancien juge de la Cour suprême du Canada, est lui aussi nommé compagnon. Parmi les nouveaux officiers ou membres de l'Ordre apparaissent les noms des auteurs Wajdi Mouawad de Montréal et Claude LeBouthillier, du Nouveau-Brunswick, l'ex-vice-premier ministre du Canada John Manley, l'ancienne ministre Anne McLellan, la peintre et chorégraphe Françoise Sullivan, la femme d'affaires Hélène Desmarais, le fondateur du Club des petits déjeuners du Québec et du Canada, Daniel Germain, et Sylvio Michaud, dirigeant de la Maison du Père pour les sans-abri de Montréal. Les récipiendaires seront décorés à Rideau Hall, la résidence de la gouverneure générale, à une date qui n'a pas encore été dévoilée. — *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS

Tragédie des Comores

Les proches des victimes manifestent leur colère

La diaspora comorienne manifeste contre la compagnie aérienne Yemenia, dont un Airbus s'est abîmé en mer mardi. La possibilité de constituer une liste noire mondiale des compagnies délinquantes est évoquée en Europe.

STÉPHANE BAILLARGEON

Pendant que se poursuivait, sans succès et sans grand espoir, la recherche d'éventuels rescapés du vol de Yemenia qui s'est abîmé mardi aux Comores, la compagnie aérienne a annoncé le versement de compensations préliminaires de quelque 32 000 \$ (20 000 euros) aux familles de chacune des victimes. La mesure n'a pas stoppé les manifestations de colère des proches et des familles des disparus.

L'Airbus A310-300 de Yemenia Airways s'est abîmé mardi, aux premières heures, à l'approche de Moroni, aux Comores, avec 153 personnes à son bord. Selon la compagnie, 75 Comoriens et 65 Français étaient à bord de l'appareil, ainsi qu'un Palestinien et une Canadienne, Ensumata Abdoulghani, une résidente d'Ottawa. L'équipage comprenait six Yéménites, deux Marocains, un Indonésien, un Éthiopien et une Philippine. L'avion effectuait la dernière partie d'un trajet Paris-Marseille-Sanaa-Moroni.

«Stop les avions-poubelles, stop les avions de la mort»

- Farid Silihi

À l'aéroport parisien de Roissy, hier matin, un groupe de jeunes Français d'origine comorienne et de Comoriens ont brièvement bloqué l'embarquement d'un vol de Yemenia à destination de Sanaa, au Yémen. À Marseille, des centaines de membres de la communauté ont contraint la fermeture d'agences de voyages vendant des billets du transporteur yéménite et ont réclamé des avions conformes aux normes pour transporter les familles en deuil. «Stop les avions-poubelles, stop les avions de la mort», a lancé Farid Silihi, président de l'association SOS-Voyages aux Comores.

Le consul honoraire des Comores à Marseille, Stéphane Salord, a estimé que le drame du crash de l'A310 n'était pas «traité» par Paris «de la même manière» que celui de l'Airbus d'Air France au large du Brésil. Il faisait allusion à l'écrasement de l'Airbus A330 d'Air France, survenu au-dessus de l'Atlantique dans la nuit au 31 mai au 1er juin avec 228 personnes à bord.

Paris a nié traiter la tragédie avec laxisme. Un remorqueur et un patrouilleur français exploraient la zone de la catastrophe hier matin. Le signal d'une balise de détresse a été capté, mais les équipes de secours n'ont toujours pas reçu de signaux pour localiser les enregistreurs des boîtes noires.

Une rescapée

Une seule rescapée, une fillette de 12 ans, a été retrouvée. Bahia Bakari, qui a perdu sa mère dans la tragédie, a survécu en s'agrippant pendant une dizaine d'heures à une épave. Elle a une clavicule fracturée et des brûlures à un genou.

La catastrophe soulève tragiquement la question de la protection des passagers face à des



À Marseille, des manifestants ont forcé la fermeture d'agences de voyage.

CHRISTINE POUJOLAT AFP

transporteurs réputés délinquants, opérant souvent «en bout de ligne». La sous-traitance a été mise en cause dans des tragédies précédentes, en 1992 dans le crash au cap Skirring et en 1996 à Saint-Domingue.

Du même coup, la tragédie relance le débat autour de la constitution d'une liste noire mondiale des compagnies aériennes délinquantes. Le commissaire européen et le secrétaire d'Etat français aux Transports ont souhaité la création d'une telle mécanique de contrôle.

La liste européenne implantée depuis 2006 autorise les inspections sur une base aléatoire. Les compagnies ne respectant pas les normes de la Convention de Chicago (1944) sont interdites de vol.

La dernière mise à jour de cette liste, datant de mai, s'étale sur une douzaine de pages. La grande majorité des quelque 200 flottes visées par l'interdit provient d'Afrique. La République démocratique du Congo fournit à elle seule une cinquantaine de noms de compagnies.

Toute la flotte d'Air Services Comores est visée, à l'exception d'un seul avion. Par contre la compagnie Yemenia Airways, impliquée dans la récente, n'y figure pas. La Commission de Bruxelles a menacé hier d'inscrire la Yemenia sur sa liste noire si elle ne fournit pas diverses garanties d'ici au 10 juillet.

En fait, l'Airbus qui s'est abîmé appartenait à l'International Lease Finance Corporation (ILFC), une filiale de l'assureur AIG, premier loueur d'avions commerciaux au monde. Le groupe devrait être mis en vente pour contribuer à rembourser Washington, qui a renfloué AIG, largement impliqué dans la récente débâcle financière mondiale.

Le Devoir

d'après AFP, Reuters et lemonde.fr

Louise Harel recrute un anglophone

JEANNE CORRIVEAU

Louise Harel a recruté un candidat issu de la communauté anglophone pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, David B. Hanna fera le saut en politique municipale avec Vision Montréal en vue des élections du 1^{er} novembre, a appris le Devoir. Malgré les rumeurs qui circulent sur sa possible candidature, l'avocat Julius Grey n'entend pas imiter M. Hanna.

L'annonce de la candidature de M. Hanna devait se faire aujourd'hui, mais l'événement a finalement été reporté de quelques jours. Natif de Montréal et ex-président d'Héritage Montréal, puis de la section montréalaise de la Fondation du patrimoine religieux, M. Hanna enseigne à l'UQAM depuis 1981. Il occupe la fonction de directeur des études de cycles supérieurs au département d'études urbaines et touristiques depuis 2005.

M. Hanna figure parmi les experts sollicités par Louise Harel pour piloter des chantiers de travail visant à alimenter la plateforme électorale du parti Vision Montréal. M. Hanna s'est vu confier le dossier de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

David B. Hanna sera candidat dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, où il réside, et pourrait briguer la mairie de l'arrondissement. Joint par Le Devoir, M. Hanna n'a pas voulu commenter ses nouvelles ambitions politiques.

Louise Harel tenterait d'attirer d'autres candidats issus de la communauté anglophone dans les rangs de son parti. Plusieurs noms circulent ces jours-ci, dont ceux de Julius Grey, avocat spécialisé dans les droits de la personne, et Dan Philip, président de la Ligue des Noirs. Tous deux ont toutefois affirmé hier qu'ils n'avaient aucune intention de se lancer en politique municipale.

M^r Grey avait songé à devenir candidat sur la scène fédérale pour le NPD en 2007. La politique municipale ne constitue pas une option pour lui, a-t-il dit hier, même s'il ne cache pas sa sympathie envers Louise Harel, qu'il souhaite voir élue en novembre. «Si jamais j'allais en politique, ce serait sûrement en politique fédérale, mais ce n'est pas dans mes plans pour l'instant, a-t-il indiqué au Devoir. Je n'ai pas vraiment de compétences en politique municipale. Je m'y connais en droit municipal, mais pas en gestion par exemple. Je ne sais pas si je pourrais contribuer autant que je le voudrais. C'est catégorique, je ne serai pas candidat.»

Il soutient toutefois être disposé à jouer le rôle de personne-ressource en matière d'éthique auprès du parti. Mme Harel lui a d'ailleurs confié le chantier de l'éthique et de la transparence lundi dernier. Tout comme M. Hanna, il formulera ses propositions aux militants et aux candidats de Vision Montréal en août prochain.

Dan Philip, qui appuie ouvertement la candidature de Louise Harel, n'entend pas se lancer en politique non plus. «Mme Harel est sensible à l'égard des communautés culturelles. C'est quelqu'un qui a une conscience morale et sociale», a-t-il expliqué hier.

Au cours des dernières semaines, plusieurs autres candidatures pour Vision Montréal ont été évoquées. L'ex-maire d'Outremont, Jérôme Unterburg, et la fille de Mme Harel, Catherine Harel-Bourdon, qui est commissaire scolaire, en faisaient partie, mais tous deux ont nié vouloir devenir candidats.

Le Devoir



L'unique rescapée de la tragédie

STÉPHANE DE SAKUTN AFP

La tragédie relance le débat autour de la constitution d'une liste noire mondiale

Le Clézio à la défense de La Romaine

MICHEL DOLBEC

Paris — Les opposants au projet de barrages d'Hydro-Québec sur la rivière La Romaine, sur la Côte-Nord, viennent de recevoir un appui de taille: le prix Nobel de littérature 2008, l'écrivain français Jean-Marie Gustave Le Clézio, qui dénonce ce «monstrueux projet» dans une tribune publiée hier dans le quotidien Le Monde.

Dans le texte intitulé «Quel avenir pour La Romaine?», J.-M.G. Le Clézio s'indigne des conséquences de ce projet sur «un de ces lieux merveilleux qui ont survécu sur notre planète très maltraitée par la civilisation industrielle».

«Regardez bien la photo qui accompagne cette tribune, car dans quelque temps, elle ne sera peut-être plus qu'un souvenir», écrit-il, avant de prédire que «la forêt disparaîtra, ainsi que toute vie», si les barrages géants sont construits. «Le résultat, poursuit-il, sera pendant longtemps la décomposition végétale et l'asphyxie de l'écosystème.»

Pour Le Clézio, la «destruction de la rivière La Romaine» sera clairement une «catastrophe écologique» qui privera d'un «seul coup» la nation inuite «de son lieu de vie». L'argument a des chances d'être entendu en France, où on est très sensible au sort des Premières Nations.

«Depuis toujours, ce fleuve est le domaine où no-

madisent les Innus, tribu indienne connue au Québec sous le surnom de «Montagnais», rappelle l'écrivain. «Les Innus vivent en harmonie avec la rivière La Romaine, elle est leur mère nourricière. [...] Pour eux, elle est une rivière sacrée parce qu'elle est liée à leur histoire depuis des millénaires, et parce qu'elle est leur pourvoyeuse en gibier, en poissons, et aussi en plantes médicinales et en baies pour la collecte.»

Du même souffle, Le Clézio rend hommage à la poétesse inuite Rita Mestokosho, de Mingan, qui a décidé de livrer un combat pour sauver La Romaine. «Elle parle de la fragilité de cette rivière, du désastre écologique que représenterait l'inondation de la vallée, des routes qui sabreront la forêt autour du chantier. Elle parle de la fragilité de son peuple, que le projet condamne à mort», raconte-t-il.

Elle voulait aller jusqu'au procès, mais le procès n'aura pas lieu, comme vient de l'apprendre l'écrivain, la nation inuite ayant décidé de se rallier au projet «sous la pression des avocats d'Hydro-Québec» et contre «la promesse d'une amélioration économique, d'emplois pour la jeunesse». «Il est facile, dans une situation de confort moral, de critiquer cette décision», reconnaît Le Clézio. Selon lui, «la destruction de la rivière La Romaine reste néanmoins un drame irréversible dont personne ne peut mesurer les conséquences».

La Presse canadienne

Dépotoirs de Lachenaie et de Sainte-Sophie

Québec nuit à ses politiques en matière de récupération et de recyclage

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

En autorisant le prolongement des activités d'enfouissement pour cinq ans aux sites de Lachenaie et de Sainte-Sophie, Québec nuit à ses propres politiques de récupération et de recyclage au profit d'une métropole trop lente à passer à l'action, estime le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL).

Lundi, Québec autorisait le site de Lachenaie à enfouir 1,5 million de tonnes de déchets par année pendant cinq ans et 1,2 million de tonnes au site de Sainte-Sophie, dans les Laurentides.

Selon le directeur régional du CREL, Gilles Côté, «le signal envoyé aux autorités municipales est simple et clair: même si la région de Montréal accuse un retard par rapport à la plupart des régions du Québec dans l'atteinte de ses objectifs de recyclage, soyez tout de même bien à l'aise de continuer de prendre votre temps puisque vous serez encore pendant bien des années en situation de surcapacité d'enfouissement».

«Ce faisant, poursuit M. Côté, le gouvernement donne aussi aux opérateurs des sites l'assurance de profits substantiels pour encore plusieurs années, tout en leur permettant de faire une concurrence directe aux filières du recyclage et du compostage au moment même où la rentabilité de ces filières est incertaine à cause de la crise économique mondiale. Il est clair que Québec ne favorise pas la recherche d'une solution viable à la crise des centres de tri en permettant un recours facile et peu coûteux à l'enfouissement.»

Depuis 1994, le CREL réclame une gestion plus écologique des matières résiduelles en plaçant pour l'approche des «3RV» (réutilisation, récupération, recyclage et valorisation) pour en arriver à une politique de «zéro déchet». Il se dit désormais aussi «cynique» devant l'approche gouvernementale que les groupes de citoyens de la région se disent «découragés» de constater après autant d'années d'efforts de voir l'industrie des déchets obtenir tout ce qu'elle veut de Québec.

Le Devoir



Sismographe
CULTURES EN MUTATION

UN BLOGUE COLLECTIF
DES JOURNALISTES DU DEVOIR
CARNETSDUDEVOIR.COM

LE MONDE

Zelaya retarde son retour au pays

Le Honduras est de plus en plus isolé

L'OEA sert un ultimatum à Tegucigalpa alors que plusieurs pays rompent leurs relations diplomatiques

Tegucigalpa — L'isolement du Honduras augmentait hier, trois jours après la destitution du président Manuel Zelaya, dont l'éventuel retour continue de diviser profondément le pays.

Au lendemain de la condamnation du « coup d'État » par les Nations unies et alors que plusieurs pays rompent leurs liens diplomatiques, l'Organisation des États américains (OEA) a lancé un ultimatum au Honduras, menaçant de l'exclure si M. Zelaya n'était pas rétabli « dans les 72 heures ».

En visite à Washington, le président déchu a aussitôt annoncé qu'il retardait à dimanche son retour au pays, prévu initialement aujourd'hui, lors d'une conférence de presse retransmise sur la chaîne de télévision CNN. « Étant donné les 72 heures réclamées par l'OEA, nous attendrons ce délai », a-t-il déclaré, avant de se rendre au Panama pour assister à la cérémonie d'investiture du nouveau chef de l'État panaméen, Ricardo Martinelli.

Les États-Unis ont réaffirmé hier leur appui à M. Zelaya en décidant de suspendre la coopération militaire avec le Honduras. « Nous avons reporté nos activités militaires avec les forces armées du Honduras le temps d'étudier la situation », a indiqué un porte-parole du Pentagone, Bryan Whitman. Les États-Unis disposent toujours d'une base dans ce pays utilisée comme plateforme contre la guérilla en Amérique centrale dans les années 80.

Manuel Zelaya a été reçu mardi à Washington par des responsables américains, le secrétaire d'État adjoint américain Tom Shannon et le haut conseiller pour l'Amérique latine du Conseil national de sécurité, Dan Restrepo.

Crédits gelés

La Banque mondiale a confirmé hier le gel des lignes de crédit au Honduras. L'organisme finance 16 projets dans le pays, pour un total de 400 millions de dollars, dont 270 millions restaient à verser. « La Banque mondiale a décidé de faire une pause dans ses versements jusqu'à ce que soit trouvée une solution de la crise actuelle », a indiqué un porte-parole, Sergio Jelinek.

L'Union européenne (UE) a pour sa part demandé hier à ses ambassadeurs au Honduras d'« éviter d'avoir des contacts avec le nouveau gouvernement » lors d'une réunion hier à Bruxelles.

L'Espagne, la France et l'Italie ont déjà annoncé le retrait de leur représentant, à l'instar des pays d'Amérique centrale et des gouvernements de gauche de la région, comme le Venezuela, Cuba, l'Équateur, la



Des partisans du président Zelaya ont installé hier des barricades près du palais présidentiel.

Bolivie ou le Nicaragua. La Colombie a fait de même hier.

Manifestations

À Tegucigalpa, les partisans et les adversaires de M. Zelaya sont à nouveau descendus dans la rue hier pour des manifestations rivales. La veille, une grenade a été lancée sans exploser, contre les locaux de la Cour suprême. Hors de la capitale, des partisans de M. Zelaya ont encore tenté de bloquer des routes, comme ils l'avaient déjà

fait auparavant, mais en ont été empêchés par les autorités, a constaté l'AFP.

Des affrontements entre ses partisans et l'armée dans la capitale avaient fait lundi 18 blessés chez les militaires, selon l'armée, et 276 parmi les manifestants, selon leurs organisations.

Le nouveau chef de l'État désigné, Roberto Micheletti, a répété qu'il n'y avait pas eu de coup d'État et le procureur général, Luis Alberto Rubia, a

confirmé que M. Zelaya serait arrêté en cas de retour au Honduras, où il est poursuivi pour 18 crimes, dont haute trahison et corruption.

Le couvre-feu, qui devait être levé mardi, a été prolongé jusqu'à la fin de la semaine. L'impact économique de l'isolement risque de s'aggraver, au-delà des vols commerciaux supprimés en raison du couvre-feu.

Agence France-Presse et Reuters

La nécessaire ouverture

LISA-MARIE GERVAIS

L'incertitude règne quant au retour du président du Honduras, mais pour les militants des droits humains, une chose est sûre: Manuel Zelaya devra faire preuve d'ouverture s'il veut pouvoir continuer d'occuper ses fonctions. C'est le sage constat que fait Erick Rodolfo Vargas, d'un comité représentant les membres de la famille des personnes détenues et disparues du Honduras, de passage à Montréal. « Le retour de Zelaya va être difficile. Il va devoir être sensible aux différents acteurs, mais user de son autorité pour ne pas céder trop de terrain », a indiqué M. Vargas qui termine un séjour de trois semaines au Québec, où il est venu suivre une formation en éducation des droits humains organisée par Equitas. Au Honduras, personne n'étant « porté au pouvoir purement et simplement par le peuple », Manuel Zelaya a dû frayer avec tous les pouvoirs, y compris les grandes oligarchies de droite, avance-t-il. « Mais paradoxalement, c'est un progressiste. Et exercer une présidence en inno-

vant, ça peut faire peur », a-t-il ajouté pour expliquer l'éviction de Manuel Zelaya. N'empêche, un tel référendum en 25 ans de démocratie était à son avis un bon signe. « On allait au moins pouvoir débattre de ces questions », a dit M. Vargas.

Arely Alvarado, qui participe à la même école d'été, croit pour sa part que les propositions du référendum étaient trop « nébuleuses ». « Moi, je n'étais pas d'accord avec le référendum. On ne savait pas réellement ce que le président demandait et à quoi ça allait mener », note la jeune psychologue qui travaille auprès des victimes de tortures. Elle condamne néanmoins vivement ce coup d'État qu'elle dit porter au pouvoir la même « clique de Billy Fernando Joya », un ancien membre du bataillon 316 mieux connu sous le nom d'« escadron de la mort ». « J'ai peur parce qu'on dirait qu'au Honduras, on n'a pas de mémoire historique. Je crains pour la mobilisation parce qu'on est peu et qu'ils [les membres du gouvernement par intérim] sont très habiles pour maquiller l'information », a noté Mme Alvarado.

Le Devoir

MEXIQUE

La violence augmente

Mexico — Le nombre de décès attribués au crime organisé s'est élevé à 769 en juin au Mexique, mois le plus meurtrier depuis l'arrivée au pouvoir du président Felipe Calderon en décembre 2006, selon un décompte publié hier par le quotidien *Milenio*.

Ce chiffre est une mauvaise nouvelle pour le chef de l'État à quatre jours d'élections législatives délicates, au cours desquelles son Parti d'action nationale (PAN) pourrait perdre sa première place au Parlement.

M. Calderon a élevé la sécurité au rang de priorité numéro un et a déployé 36 000 militaires et policiers pour lutter contre les cartels, qui se battent pour le contrôle du trafic de la drogue.

Selon le quotidien, la guerre entre narcotrafiquants a fait 3446 morts au premier semestre, contre 5300 sur l'ensemble de 2008. — AFP

PAKISTAN

Début de l'enquête de l'ONU sur la mort de Benazir Bhutto

Islamabad — Une commission d'enquête des Nations unies a débuté hier ses investigations sur l'assassinat en décembre 2007 de l'ancien premier ministre pakistanais Benazir Bhutto.

L'enquête de la commission Bhutto, composée de trois personnes et dirigée par l'ambassadeur du Chili aux Nations unies, Heraldo Muñoz, durera six mois. L'équipe s'est mise au travail avant même son arrivée au Pakistan, prévue dans le courant du mois.

Les deux autres membres sont l'ancien ministre indonésien de la Justice Marzuki Darusman et l'Irlandais Peter Fitzgerald, ancien policier et membre de la commission d'enquête sur l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri.

Une porte-parole de l'ONU a précisé que la commission d'enquête avait pour mission de collecter des informations sur les faits et les circonstances de l'assassinat, mais qu'elle n'était pas habilitée à lancer des procédures judiciaires.

« Il a été convenu entre le gouvernement [pakistanais] et les Nations unies qu'il revenait aux autorités pakistanaises de déterminer les responsabilités criminelles des auteurs de l'assassinat »,

a déclaré Ishrat Rizvi.

Benazir Bhutto a été tuée dans un attentat suicide le 27 décembre 2007 à l'issue d'un rassemblement politique à Rawalpindi.

Le Parti du peuple pakistanais, dont elle était la chef de file, a ensuite remporté les élections législatives et dirige actuellement le gouvernement. Son veuf, Asif Ali Zardari, est président du Pakistan.

L'ancien gouvernement pakistanais, dirigé par le président d'alors Pervez Musharraf, et la CIA ont accusé le chef taliban Baitullah Mehsud, proche d'al-Qaïda, d'être à l'origine de l'attentat. L'intéressé dément toute implication.

Selon un porte-parole du président Zardari, le gouvernement pakistanais a fait appel à une commission d'enquête des Nations unies pour éviter les accusations de partialité.

Il a ajouté que l'origine de l'assassinat était aussi à chercher à l'étranger. « Il y a des ramifications et des tentacules qui vont bien au-delà des frontières nationales », a-t-il dit sans fournir davantage de précisions.

Reuters

Un sombre mois de juin en Irak

Le bilan des morts est le plus haut en onze mois

Bagdad — Le bilan des victimes des violences en juin en Irak est le plus haut en onze mois avec 437 morts, selon des chiffres obtenus hier auprès des ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Santé.

Selon ces chiffres compilés, 372 civils, 45 policiers et 20 soldats ont été tués en juin. En plus, 960 civils, 101 policiers et 34 soldats ont été blessés.

Ce bilan est le plus élevé depuis juillet 2008, lors duquel 465 personnes avaient trouvé la mort.

Le mois de juin a été marqué par plusieurs importants attentats au moment où les troupes

des 500 000 policiers et les 250 000 militaires irakiens ont commencé à assumer la sécurité dans les centres urbains, alors que la quasi-totalité des 133 000 soldats américains devaient être cantonnés à l'extérieur dans un rôle d'appui et de formation jusqu'à leur départ, fin 2011.

Le président Barack Obama a vu mardi dans le retrait des soldats américains des villes irakiennes une « étape importante » vers un désengagement total et un retour de l'Irak à une totale souveraineté, mais a prévenu que le pays avait encore des « jours difficiles » devant lui.

« Je veux dire quelques mots sur l'étape importante que nous avons franchie en Irak », a dit M.

« Ne vous y trompez pas, il y aura encore des jours difficiles. Nous savons que la violence va se poursuivre en Irak. »

américaines achevaient leur retrait des villes et agglomérations irakiennes.

Dans l'attentat le plus meurtrier depuis un an et demi en Irak, 72 personnes ont péri le 20 juin dans la province de Kirkouk, située à 250 km au nord de Bagdad.

Soixante-deux personnes, dont des femmes et des enfants, avaient également trouvé la mort dans un attentat survenu dans un marché du quartier chiite de Sadr City quelques jours plus tard.

Dans un autre marché de la ville, 13 personnes ont été tuées et 54 autres blessées vendredi dernier.

L'Irak a pris mardi le contrôle total de ses villes et agglomérations six ans après l'invasion américaine, mais cette journée historique a été entachée par un attentat meurtrier qui a fait 33 morts et 92 blessés dans un marché très populaire du centre-ville de Kirkouk.

Obama à la Maison-Blanche.

« Ne vous y trompez pas, il y aura encore des jours difficiles. Nous savons que la violence va se poursuivre en Irak, nous l'avons vu dans l'attentat inepte qui s'est produit aujourd'hui à Kirkouk », a-t-il prévenu, faisant référence au dernier attentat dans cette ville du nord de l'Irak.

La coalition conduite par les États-Unis a envahi l'Irak en mars 2003 et le régime du parti Baas de Saddam Hussein a été renversé avec l'entrée des troupes américaines dans Bagdad le mois suivant.

L'invasion s'était transformée rapidement en chaos, puis en guerre confessionnelle sanglante, avant que l'armée et la police irakiennes, largement épaulées par les forces américaines, ne reprennent le dessus sur les insurgés de tous bords.

Agence France-Presse

EN BREF

Un évêque homosexuel démis de ses fonctions

Rome — Un évêque uruguayen qui a reconnu publiquement avoir eu des relations homosexuelles a été démis de ses fonctions par le pape, a annoncé hier le Vatican. « Benoît XVI a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse de Minas présentée par M^r Francisco Domingo Barbosa Da Silveira, conformément à l'article 401-2 du Code de droit canon », indique le communiqué.

M^r Barbosa Da Silveira, à la tête du diocèse de Minas depuis cinq ans, s'était lui-même repenti publiquement, selon la presse uruguayenne. L'évêque était soumis à un chantage par deux anciens détenus qui avaient effectué des travaux à son domicile et détenaient des photos compromettantes. M^r Barbosa Da Silveira a lui-même dénoncé à la justice cette tentative d'extorsion. Une instruction du Vatican en novembre 2005 a demandé aux évêques du monde entier de ne plus ordonner prêtres ou diacres les séminaristes ayant des pratiques homosexuelles ou présentant « des tendances homosexuelles profondément enracinées », ou encore ceux qui soutiennent « la culture gaie ». — AFP

trocession de Hong Kong à la Chine par la Grande-Bretagne, a mobilisé un large échantillon social de la ville, allant des milieux professionnels de la classe moyenne aux ouvriers, en passant par les employés d'origine étrangère. Hong Kong subit la récession et connaît un taux de chômage de 5,3 %, son plus haut niveau depuis près de quatre ans. Les organisateurs ont fait état de 76 000 manifestants, la police parlant quant à elle de 26 000. Plusieurs milliers de petits porteurs, frappés de plein fouet par la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, ont demandé au gouvernement de faire pression sur les établissements qui leur avaient vendu des produits structurés liés à cette banque pour qu'ils les indemnisent. — Reuters

Le premier ministre croate démissionne

Zagreb — Le premier ministre croate, Ivo Sanader, a créé la surprise en annonçant hier qu'il démissionnait et abandonnait la vie politique. « J'ai décidé de me retirer de la politique active et de ne pas briguer la présidence », a dit Ivo Sanader lors d'une conférence de presse.

Des médias croates avaient avancé qu'Ivo Sanader pourrait être candidat à la tête de l'État, début 2010, et renoncer dès lors au poste de premier ministre avant l'échéance de son mandat. Ivo Sanader est premier ministre depuis que son Union démocrate croate (HDZ) a succédé aux sociaux-démocrates, en 2003. Il a transformé en parti conservateur ce qui était un mouvement farouchement nationaliste. Le HDZ a remporté 14 cantons sur 21 aux élections locales de mai dernier, mais son second mandat a souffert des effets de la crise mondiale et des difficultés qui entourent les pourparlers d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Les prochaines élections législatives

Marche pour la démocratie à Hong Kong

Hong Kong — Des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier à Hong Kong, dans le cadre d'une manifestation annuelle d'une ampleur sans précédent, pour réclamer davantage de démocratie ainsi que des mesures de soutien économiques plus vigoureuses durant la crise financière. La manifestation, qui marquait le 12^e anniversaire de la ré-

ÉDITORIAL

Changements climatiques

À la table d'à côté

En tournée en Europe, le premier ministre Jean Charest a demandé que les provinces puissent être de la délégation canadienne à la conférence de décembre à Copenhague sur les changements climatiques. Voilà une idée qui risque de ne pas aller très loin.

Cette demande de Jean Charest n'est pas nouvelle. Tous ses prédécesseurs ont exigé ces 25 dernières années de participer aux forums internationaux sur les questions environnementales. Outre le fait que le bon sens l'impose, Québec estime normal, puisque la protection de l'environnement est une compétence partagée entre les provinces et le gouvernement fédéral, de pouvoir s'asseoir aux mêmes tables qu'Ottawa.

Le bon sens en ce domaine n'est pas toujours compris dans la capitale fédérale, où on n'accepte d'associer à des négociations internationales que lorsqu'on n'a pas d'autre choix. Ainsi, dans les négociations en cours avec l'Union européenne sur un traité de libre-échange, Ottawa a accepté de les consulter et de les informer, sachant qu'il aura besoin ultimement de leur accord pour mettre en œuvre l'accord envisagé. Lors des négociations du traité de libre-échange avec les États-Unis, cela s'était passé ainsi.

Dans le domaine de l'environnement, la même logique devrait s'appliquer. Pourtant, le gouvernement canadien, surtout depuis qu'il est dirigé par Stephen Harper, a toujours tout fait pour écarter les provinces, et tout particulièrement le Québec. Dans le dossier des changements climatiques, cela a été constant. Aux grandes conférences de Nairobi et de Bali, les provinces ont été limitées à un rôle de témoin le plus passif qui soit.

A Copenhague, les pays signataires de l'accord de Kyoto établiront les cibles de réduction des gaz à effet de serre pour la période 2012-20. La logique d'un fédéralisme bien compris voudrait que le gouvernement fédéral y défende une position préalablement discutée et négociée avec les provinces. C'est ce

qu'a fait par exemple l'Union européenne, qui s'y présentera avec une position commune.

Difficile d'imaginer une telle chose au Canada. Les provinces ne s'entendent pas entre elles sur l'effort à faire. Les Maritimes, parce qu'elles manquent d'argent, et l'Ouest, parce qu'il est le principal émetteur de GES, veulent se contenter d'un effort minimum. L'Ontario et le Québec — surtout le Québec — défendent des réductions considérables des émissions... ce qui permet au gouvernement Harper de définir seul la position canadienne en tenant compte de ses propres intérêts qui, en cette année possiblement électorale, ne seront pas sans couleur partisane.

Le premier ministre français, François Fillon, a appuyé hier la demande de Jean Charest pour que les États fédérés, comme le Québec ou la Californie, soient reconnus comme des interlocuteurs à Copenhague. Cela ferait l'affaire des Européens, qui pourraient mieux isoler le gouvernement Harper, mais on voit mal pourquoi Ottawa s'auto-affaiblirait ainsi. Jean Charest ne doit sûrement pas espérer que sa demande soit entendue. Si le Québec est à une table, ce sera à la table d'à côté. Lui restera alors de pratiquer la diplomatie de corridors et de salles de presse, comme il l'a fait à Bali et Nairobi.

Départ des soldats américains

L'Irak sur le fil

La première étape du désengagement militaire des États-Unis en Irak vient d'être franchie: les troupes qui patrouillaient dans les villes et les bourgades du pays, quand elles n'échangeaient pas des tirs avec les insurgés, ont plié bagage. Direction? La région, la campagne, en attendant le départ du dernier G.I., prévu pour 2011. Ce repli, il faut le souligner, s'est fait au dernier jour du mois le plus meurtrier, le plus sanglant depuis juillet 2008. Au-delà de 400 personnes, dont le tiers sont des policiers, ont été tuées, des dizaines et des dizaines ont été blessées.

En raison justement de cette recrudescence des violences dont les modes opératoires ne sont pas sans rappeler ceux de 2005 — à l'époque où le pays était en proie à une quasi-guerre civile —, tant les gradés américains qu'irakiens avaient formulé le souhait d'une prolongation jusqu'à la fin de l'année. Car, outre la série d'attentats dont les chiites étaient généralement la cible, il n'a pas échappé aux militaires que le référendum sur l'accord de sécurité entre l'Irak et les États-Unis qui devait se tenir avant-hier a été retardé jusqu'en janvier prochain. Plus exactement, ce référendum aura lieu en même temps que les élections générales.

Celui qui a ordonné le report du scrutin sur le traité s'appelle Nouri al-Maliki, premier ministre de l'Irak qui s'active derrière comme devant le rideau de la scène politique du pays pour mieux imposer ce qu'il faut bien nommer une entourloupe. Voici de quoi il s'agit: Al-Maliki et son parti, le Dawa, formé en Iran par des Irakiens en exil, voudraient que la recette électorale du prochain rendez-vous, soit évidemment celui de janvier, soit celle dite de la liste fermée et non ouverte. On s'explique. Lorsque le citoyen vote dans ce cadre, il vote pour la formation de son choix. Après quoi, les dirigeants de celle-ci parachutent telle ou telle personne dans telle ou telle circonscription.

Il va sans dire que le coup de force politique qu'Al-Maliki entend dicter lors des prochaines législatives heurte les intérêts ainsi que les aspirations de bien des mouvements religieux ou classes sociales. Au premier chef, les sunnites. La majorité d'entre eux a la certitude qu'Al-Maliki est en fait le paravent du chiisme iranien et qu'étant cela, il entretient l'influence, à long terme, des sunnites à la portion congrue. Cette certitude expliquerait pour une bonne part le sursaut de violence observé au cours des quatre dernières semaines.

Il y a les sunnites, mais il y a aussi les Kurdes. Sur ce front, le moins que l'on puisse dire c'est que les relations entre le gouvernement de la province quasi autonome du Kurdistan et Al-Maliki se sont passablement envenimées au cours des récents mois. Les uns et les autres passent leur temps à se provoquer sur la place publique. Les Kurdes estiment qu'Al-Maliki a fait le service minimum pour ce qui est de la pacification de la ville Kirkouk, alors que ce dernier juge l'indépendantisme de ces derniers trop trempé, trop résolu, pour qu'ils soient dignes de confiance.

Spectateur de ces luttes politiques, l'Irakien juge son gouvernement incapable d'assurer sa sécurité. Il est évidemment inquiet, désabusé. S'il se félicite du départ des G.I. de l'horizon urbain, à juste titre d'ailleurs, le pessimisme qui l'habite après 35 ans de dictature et de guerre lui fait craindre une situation plus ou moins analogue à celle de 2005. Soit, la guerre civile.



SERGE TRUFFAUT

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFLET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Un grand projet écologique

Selon un article de Mme Jeanne Corribeau paru en fin de semaine, les Montréalais auront cinq ans pour «se convertir» au compostage. En réalité, ce sont plutôt nos décideurs politiques qui ont imposé à la population un délai incompréhensible pour se convertir eux-mêmes à cette pratique, qui est déjà entrée dans les habitudes de nombreux citoyens et qui est pourtant réclamée depuis des années, autant par ces derniers que par les organismes écologistes.

Mais il faudra attendre encore cinq ans pour que cette mesure pourtant essentielle à l'atteinte minimale de 60 % du taux de valorisation des matières organiques devienne réalité. Pourquoi attendre si longtemps? Ne s'agit-il pas ici d'un «grand projet de développement» d'utilité publique particulièrement pertinent pour la relance économique? [...]

Et nos ténors du développement économique qui dénoncent à qui mieux mieux les opposants à leurs projets destructeurs des milieux sociaux et environnementaux tels casinos, autoroutes et condos à gogo ne se réjouissent-ils pas enfin qu'un tel projet structure prenne forme? Ne se sentent-ils pas interpellés, enthousiasmés par une entreprise qui répond enfin aux vœux de la population? N'ont-ils pas envie de se mobiliser et de mobiliser leurs réseaux pour appuyer une telle entreprise à caractère public? Eux qui ont l'habitude de vouloir imposer leur ordre du jour au secteur public, peuvent-ils envisager d'inverser la proposition et d'appuyer à leur tour une initiative publique?

La question est posée. Nous pouvons maintenant juger si, avec leurs grandes déclarations «lucides», ils ont véritablement à cœur le développement de Montréal ou

s'ils ne défendent pas plutôt leurs propres intérêts et ceux de leur clan. A propos, il manque encore 33 millions de dollars pour construire le poste de transbordement des déchets initialement prévu...

Louise Constantin
Verdun, le 29 juin 2009

En finir avec le règne des seigneurs

Fidèle au système seigneurial qui préside à Montréal depuis l'avènement de M. Tremblay, Mme Fotopoulos annonce finalement qu'elle reste en politique municipale pour en «découdre avec Louise Harel».

Si le sens de la loyauté de Mme Fotopoulos ne vaut qu'envers l'administration Zampino-Tremblay, il n'a rien d'un serment de fidélité à l'égard des habitants de son ancien arrondissement! Ne souhaitant pas affronter le jugement, sans doute sévère, que lui réserveront ces derniers, elle préfère offenser l'intelligence des électeurs de son nouvel arrondissement en imaginant qu'ils lui accorderont leur blanc-seing. Qui ose encore croire, hors des maigres rangs d'Union Montréal, que l'équipe de M. Tremblay dispose encore d'une once de crédibilité après les révélations de ces derniers mois?

Pour que Montréal ne passe pas des différends de roitelets aux querelles de basse-cour, il faut que les électeurs en quête de changement rejettent cette vision réductrice et dépassée de la politique locale. Si Mme Fotopoulos aime changer d'idée, les électeurs ne joueront pas si facilement aux girouettes pour lui accorder l'adoubement populaire.

Florent Michelot
Le 30 juin 2009

Gaz Métro, revenez sur Terre!

Au moment où la nouvelle faisait la une, le porte-parole de Rabaska affirmait à Radio-Canada n'être pas informé du désistement de Gazprom, tout en ajoutant que les pourparlers vont toujours bon train avec les Russes au sujet de l'approvisionnement du terminal.

Hé, Gaz Métro, revenez sur Terre! Si des pourparlers allaient si bon train, il va de soi que vous auriez été les premiers informés des nouvelles dispositions de Gazprom. Or il n'en serait rien, selon votre porte-parole? Permettez-nous donc d'en douter...

Quoi qu'il soit de ces supposées négociations, plusieurs évidences indiquent que Rabaska a déjà dépassé. D'abord, Gazprom exige toujours et sans exception de posséder une part des projets auxquels elle participe: pourquoi pas pour Rabaska? De plus, la date de l'exploitation du gisement Shtokman — d'où devait provenir le gaz destiné à Rabaska — s'éloigne de plus en plus, merci aux coûts faramineux des défis technologiques du projet. Par-dessus tout, la production gazière américaine augmente d'année en année à cause de l'exploitation des schistes, d'où une baisse marquée de ses importations de gaz naturel liquéfié. Rabaska étant prévu pour l'approvisionnement de la côte Est américaine, il va sans dire qu'il n'a plus de clients pour son gaz.

Voilà ce dont Gaz Métro aurait dû informer ses actionnaires il y a des mois, plutôt que de jouer à cache-cache avec la réalité.

Lise Thibault
Lévis, le 28 juin 2009

LIBRE OPINION

Tisser des liens de l'autre côté de l'Atlantique

STOCKWELL DAY

Ministre du Commerce international et responsable de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

Le Canada jouit d'un riche et long passé comme l'un des grands pays commerçants du monde. D'intrépides Canadiens sillonnent depuis longtemps la planète à la recherche de débouchés. Cette tradition doit se poursuivre pour nous permettre de traverser le ralentissement économique mondial et chercher de nouveaux marchés pour nos produits, nos services et nos compétences.

Le Plan d'action économique du Canada contient des mesures importantes pour aider les entreprises et les investisseurs canadiens à réussir dans les marchés du monde entier. Nous poursuivons la réalisation d'un ambitieux programme commercial, qui comprend des négociations avec des partenaires en Europe, en Asie, dans les Amériques et au Moyen-Orient. Pas plus tard que la semaine dernière, je me suis rendu en Jordanie pour signer l'Accord de libre-échange Canada-Jordanie, qui suit de près la conclusion de nos accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie.

Cette semaine, nous célébrons une autre étape importante de ces initiatives: l'entrée en vigueur officielle du premier accord de libre-échange du Canada depuis 2002, celui

conclu avec les États de l'Association européenne de libre-échange (AEE), soit l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein.

Ensemble, les pays de l'AEE représentent déjà la septième destination en importance pour les exportations canadiennes et un partenaire d'investissement non négligeable du Canada. Conscientes de ce potentiel énorme, les entreprises canadiennes réclament depuis longtemps un resserrement des liens économiques, et elles ont été consultées tout au long des négociations.

Il en résulte une réalisation majeure pour le Canada: notre tout premier accord de libre-échange avec des pays européens, qui donne à nos exportateurs un accès en franchise de droits à certaines des économies les plus prospères et les plus modernes du monde.

Les producteurs et les exportateurs canadiens bénéficieront de l'élimination immédiate des droits de douane sur toutes les exportations de marchandises non agricoles, y compris les exportations de bâtiments préfabriqués vers l'Islande, de cosmétiques vers la Suisse et de vêtements vers la Norvège. Les exportations de produits agricoles comme le blé dur, les frites congelées, la bière et l'huile de canola feront l'objet d'une élimination ou d'une diminution des droits. Les fabricants canadiens profiteront de l'élimination des droits à l'im-

portation sur les biens industriels, comme les machines et les instruments scientifiques dont ils ont besoin pour construire leurs produits.

De façon générale, l'accord aidera nos entreprises à forger davantage de liens commerciaux avec le marché européen dans son ensemble. En fait, l'accord avec l'AEE démontre notre volonté de renforcer le commerce transatlantique au moment où le Canada et l'Union européenne amorcent des négociations en vue d'un accord économique et commercial global qui créera des emplois et des débouchés aussi bien pour les Canadiens que pour les Européens.

Il est essentiel d'ouvrir des portes pour nos entreprises et nos exportateurs afin de permettre au Canada de traverser cette période économique difficile. C'est aussi une façon de fournir un exemple au reste du monde et de lui indiquer clairement que la création des emplois et des débouchés dont les gens ont besoin passe par les partenariats — et non par le protectionnisme.

Les Canadiens peuvent être très fiers de l'exemple fourni par leur pays et de nos efforts constants — y compris notre nouvel accord de libre-échange avec les États membres de l'AEE — visant à tirer profit du riche passé commercial de notre pays et à créer de nouveaux débouchés qui permettront aux Canadiens de prospérer et de faire leur place dans l'économie mondiale.

IDÉES



SOURCE OSISKO

Lettre au président de la Corporation minière Osisko

Des citoyens sont inquiets pour Malartic

JACQUES SAUCIER
ET NICOLE KIROUACRespectivement porte-parole et personne-ressource
pour le Comité de vigilance de Malartic

Monsieur Sean Roosen, président et chef de la direction de la Corporation minière Osisko, permettez-nous de vous adresser cette missive. Le 25 juin dernier, vous avez réagi à un éditorial paru le 19 juin dans *Le Devoir*. À notre tour, nous sentons le besoin de vous répondre. Votre texte d'opinion rapporte des faits, mais ne livre qu'une partie de la vérité. Nous souhaitons en dévoiler une autre partie.

D'entrée de jeu, Monsieur, nous admettons que la compagnie Osisko n'avait pas à vérifier et à s'assurer que la Ville de Malartic, dans l'intérêt de ses citoyens, avait pris soin de consulter des experts et des avocats avant de vous «offrir» une partie de son territoire (et ce, avant même l'obtention de votre permis d'exploitation). Votre façon d'agir est donc parfaitement légale, en accord parfait avec les lois actuelles. Il existe cependant une expression pour qualifier de manière précise les injustices et tous les dommages provoqués par cette façon d'agir: il s'agit des dommages collatéraux. Dans le cas qui nous occupe, ils sont très nombreux!

Citoyens mal informés

Vous avez qualifié de «gré à gré» votre opération de négociation avec les citoyens; il nous semble que l'expression «bon gré, mal gré» serait plus appropriée et plus juste. Si certains citoyens ont su tirer leur épingle du jeu — pour diverses raisons qu'il serait ici fort intéressant d'analyser, mais beaucoup trop long dans ce cadre restreint —, vous savez pertinemment que d'autres citoyens, fort nombreux, mal informés de leurs droits, sans soutien, n'avaient pas la capacité de mener des né-

gociations équitables avec Osisko.

À cet égard, vous nous permettez de vous rappeler que des citoyens attendent toujours de vous une réponse à la suite d'une lettre qui vous a été personnellement adressée il y a déjà plusieurs mois. Ils ignorent jusqu'à ce jour ce qu'il adviendra d'eux, de leur maison et de leur avenir.

Les chiffres

Vous dites faire économiser 29 millions à la Ville en travaux d'infrastructure. Nous ne pouvons contester vos chiffres, car malgré des demandes répétées des citoyens au conseil municipal sur cette question, celles-ci sont restées sans réponse. Par ailleurs, sur le fond de la question, il convient de préciser que toutes les villes doivent faire face tôt ou tard à des infrastructures vieillissantes et que ces travaux normalement s'échelonnent sur plusieurs années. Malartic ne fait pas exception à cette règle.

Vous dites consacrer 60 millions pour la construction de nouveaux établissements. Monsieur Roosen, Malartic possède déjà cinq de ces établissements, payés depuis fort longtemps avec les taxes des contribuables, tant de Malartic que de tout le Québec. Vous les démolissez; faut-il applaudir pour que vous les reconstruisiez à vos frais? Il est certaines choses que vous ne pourriez jamais reconstruire ni remplacer, et nous citerons un passage du mémoire de la Société d'histoire de Malartic présenté devant le BAPE pour vous le rappeler: «Autrement dit, sur la plus grande partie de son parcours, la rue de la Paix est un lieu historique qu'on peut aisément qualifier de quasi sacré à cause de la fonction sociale, religieuse et scolaire des édifices qui y sont érigés depuis près de trois quarts de siècle, mais surtout à cause du rôle rassembleur que cette artère a joué dans la vie de tous les jours auprès des habitants de Malartic depuis 70 ans. La démolition et la disparition prochaine de cet ensemble historique relèvent encore de l'impensable.»

L'âme d'une ville

C'est le cœur, l'âme de la ville, les racines et les

repères de milliers de Malarticois qui disparaissent. Ce sont les témoins majeurs de 70 ans d'histoire que vous démolissez. Nous savons que ce discours fait bien mauvais ménage avec celui de «l'économie d'abord»; mais comment ne pas sourire, après cela, en entendant Osisko nous parler d'école verte et de développement durable! Si jamais votre projet devait ne pas démarquer, quel immense gâchis inutile ce serait!

Personne n'est assez naïf pour croire que la minière Osisko est une œuvre caritative. Encore moins vos investisseurs. Pourtant, vos propos pourraient presque nous le laisser croire.

Voilà un volet de la vérité certes moins glorieux que plusieurs n'aiment pas voir étalé sur la place publique, mais qu'il nous semblait important de dire. Notre opinion n'est pas dictée ou conseillée par une firme de communication; elle est dictée par notre conviction qu'il faut donner la parole à ceux qui vivent des choses difficiles et qui gardent le silence, à ceux qui ont peur de dire et de subir le rejet social et à ceux qui ont peur de parler parce qu'ils savent que la liberté de parole, même dans une société démocratique comme la nôtre, est parfois chèrement payée.

Plus jamais

En terminant, qu'il nous soit permis de vous dire que sous le couvert de l'anonymat, de nombreuses personnalités publiques, dont des élus, nous déclarent ne pas comprendre pourquoi et comment Osisko peut démanteler tout un quartier et démolir cinq établissements publics avant même d'avoir obtenu son permis d'exploitation.

Certes, nous pouvons regretter leur silence, mais leur appui, même silencieux, est important pour nous. Nous savons que certaines personnes influentes attendent les recommandations du BAPE ou encore le dépôt à l'automne du projet de loi à venir sur une réforme de la Loi sur les mines pour se manifester publiquement. Tout comme nous, elles aussi croient que plus jamais, une situation comme celle vécue à Malartic ne doit se reproduire dans une communauté et qu'il est important de prendre les moyens pour atteindre ce but.

Monsieur Fauteux, vous me manquez



LISE PAYETTE

Exceptionnellement, nous publions la chronique de Mme Payette une journée à l'avance, en raison du décès de Jacques Fauteux. Il coanimait Appelz-moi Lise en sa compagnie au cours des années 1970.

Mon ami Jacques Fauteux a quitté la vie comme il l'avait vécu, discrètement. Cet homme exceptionnel n'a pas cru qu'il était nécessaire d'ameuter la presse *people* pour raconter ce qui lui arrivait, ni d'offrir aux producteurs de faire un documentaire sur sa maladie. Pas de cirque pour lui. Juste lui, face à la mort, la sienne. Lui qui aimait pourtant la vie aura eu bien peu de temps pour s'ajuster. Il l'a fait avec la classe qui le caractérisait et qu'il a toujours cultivée, autant en privé qu'en public. Jacques était un noble dans le meilleur sens du mot. Noble jusqu'au bout des doigts.

On se téléphonait régulièrement. Comme de vrais amis, on faisait ensemble le tour des informations, on disait du mal des politiciens en rigolant et on refaisait le monde, convaincus que le nôtre serait bien meilleur que celui que nous connaissions. On parlait souvent de la télévision qui nous avait permis d'être si heureux et on ne la ménageait pas dans nos critiques parce qu'elle devenait de plus en plus insignifiante. Récemment, il m'avait avoué s'être repris de passion pour le hockey et ne plus pouvoir s'en passer. Nous étions nés aux antipodes: lui dans une famille aisée où on l'avait préparé à une carrière diplomatique à laquelle il avait vraiment cru jusqu'à ce qu'il découvre les communications. Et moi, comme je disais... aux antipodes.

Il était fédéraliste. Moi pas. Quand il nous arrivait d'aborder le sujet, nous le faisons avec politesse, histoire de ne blesser personne. En 30 ans d'amitié, nous ne nous sommes jamais disputés. Absolument jamais. Nous nous aimions beaucoup.

Un jour, il s'est inquiété parce qu'il a découvert une bosse dans son cou. Qu'est-ce qu'il a fait? Il m'a téléphoné. C'était il y a trois mois. Je lui ai dit qu'il fallait voir un médecin le plus rapidement possible et que c'était important parce que ça pouvait faire la différence. Cette maladie-là, quand elle est prise à temps, il arrive qu'on puisse s'en tirer. J'avais l'impression d'être sa mère qui lui disait ce qu'il devait faire.

J'ai attendu deux jours, puis trois, et je l'ai rappelé. Il m'a dit en riant qu'il était allé à l'urgence de l'Hôpital X, que ça l'avait complètement découragé, qu'il s'était retrouvé avec plein de monde et qu'il avait immédiatement renoncé à attendre son tour. Il était donc rentré chez lui. Je lui ai parlé des cliniques privées, celles où on paye avec sa carte de crédit, mais où l'attente est moins longue et où des gens, comme lui, pouvaient se sentir plus à l'aise. Je lui en ai recommandé une dont on avait parlé dans les journaux peu de temps auparavant.

Quelques jours plus tard, il m'a appris qu'il souffrait d'un cancer et qu'on lui donnait de six mois à un an à vivre. Il avait été pris en charge par Sacré-Cœur, où on lui proposait des traitements de chimio pour atténuer la douleur. Il m'a dit en riant: «Ils veulent que j'aille à l'hôpital à 7h le matin pour les traitements... tu me vois à l'hôpital à 7h le matin?»

Ses choix étaient déjà faits. Aucun traitement. Il a juste ajouté: «Je te promets d'essayer de faire ça avec dignité.» C'est ce qu'il a fait. Chapeau, Monsieur Fauteux.

Je l'ai souvent entendu déplorer la pauvre qualité du français parlé partout, mais ça lui faisait encore plus mal quand c'était à Radio-Canada ou ailleurs à la télé ou à la radio. Il avait conçu un projet pour corriger les fautes les plus flagrantes et il a essayé d'y intéresser tout le monde des communications, sans succès. Il a fait le tour des radios, des journaux avec son petit projet, pour se faire dit non partout. Il disait de ceux qui parlent en public: «Si au moins ils savaient où mettre l'accent tonique, mais ils ne le savent même pas.»

Jacques Fauteux était un ami précieux, car il était loyal et fidèle. Il avait un immense respect du public et je me souviens qu'il m'avait expliqué un jour qu'on ne devait jamais accepter de prendre un micro pour dire n'importe quoi. Que c'était un privilège qu'il fallait exercer avec respect et retenue. Ce qui mériterait d'être médité dans notre monde où le «n'importe quoi» tient si souvent lieu de contenu.

Mon ami Jacques, ce matin, le monde est moins intéressant parce que tu n'y es plus. J'ai perdu le goût de rire. Je m'incline avec respect et je t'assure de mon amitié indéfectible.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jacques Fauteux et Lise Payette, en juin 2005

Pénurie d'isotopes: le Canada doit élaborer un plan

ROBERT MANN

Président de l'Association canadienne des physiciens
et des physiciennes

Depuis quelques semaines, le programme de recherche nucléaire du Canada s'est attiré l'attention des Canadiens et du monde entier. L'arrêt nécessaire du réacteur NRU de Chalk River cause une pénurie internationale d'isotopes médicaux, dont l'impact se fait sentir au quotidien pour les patients en attente de procédures médicales nécessitant ces isotopes.

Cette crise internationale risque aussi de porter une atteinte durable à la réputation du Canada. Dans cette optique, la nomination par le ministre des Ressources naturelles, Mme Lisa Raitt, d'un comité d'experts chargé de proposer des solutions permettant d'assurer un approvisionnement stable et fiable d'isotopes médicaux est une première étape importante.

L'Association canadienne des physiciennes et

des physiciens dispose d'une expertise considérable dans ce domaine et voudrait proposer publiquement son aide dans ce dossier. Nous pensons qu'il est essentiel que le Canada se positionne à long terme dans ce dossier et que toutes les facettes du rôle de notre pays en science et en génie nucléaires soient prises en considération. Il est donc essentiel de produire rapidement une analyse objective et complète des besoins stratégiques du Canada dans ce domaine.

Des options

Plusieurs options sont déjà proposées et doivent être considérées. L'Université McMaster a offert de produire temporairement des isotopes médicaux en attendant qu'une solution à long terme soit trouvée. L'Institut canadien pour la diffusion de neutrons a proposé qu'un nouveau centre canadien de production de neutrons, servant à la fois à la recherche et à la production d'isotopes, soit construit.

Le premier ministre de la Saskatchewan a déjà

fait savoir que sa province souhaitait héberger un tel centre. Finalement, TRIUMF pourrait, s'il est financé complètement pour son prochain cycle de cinq ans, développer la technologie nécessaire pour la production d'isotopes médicaux à l'aide d'accélérateurs et transférer celle-ci au secteur privé.

Au cours des 50 dernières années, le programme nucléaire canadien a produit, entre autres, les réacteurs nucléaires CANDU et a reçu un prix Nobel, en plus d'assurer la production de radioisotopes de molybdène, de technétium et de cobalt pour des applications médicales à l'échelle mondiale. Notre pays a besoin, d'une part, de solutions de pointe en haute technologie pour produire les variétés d'isotopes qui sont nécessaires en médecine, en recherche fondamentale et pour développer de nouvelles sources d'énergie, et d'autre part, d'une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des sciences pures et appliquées. La santé de nos citoyens et la prospérité de la nation en dépendent.

ACTUALITÉS

COMMISSAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

être obligé de mener le dossier à terme d'une manière ou d'une autre.

Le cas de M. D'Amour illustre plusieurs des frustrations que M. Côté a ressenties au cours de ses mandats depuis 2002. Jean D'Amour, après avoir quitté un poste de maire en 2007, a été embauché comme directeur du développement des affaires par la firme de génie-conseil BPR. Il aurait ainsi violé les règles d'après-mandat définies dans la loi sur le lobbyisme. D'ailleurs, l'actuel maire de Rivière-du-Loup a soutenu ce printemps que M. D'Amour l'avait rencontré pour discuter d'un contrat pour BPR. Or, M. D'Amour n'était pas inscrit au registre des lobbyistes. Il soutient qu'il était un «vendeur».

M. Côté insiste: le cas de M. D'Amour n'est pas encore tranché. N'empêche, le commissaire n'a eu de cesse depuis deux ans de déplorer l'attitude des firmes de génie-conseil (comme BPR) qui relève selon lui de l'«indifférence» totale envers la loi. L'Ordre des ingénieurs, est en situation de «dénî», peste M. Côté. S'inscrire au registre? «Selon eux, c'est non.» M. Côté rappelle que le comité exécutif de cet ordre est allé jusqu'à voter une résolution par laquelle il incitait les membres à ne pas «s'inscrire au registre, afin de faire pression». Un ordre professionnel, «ça fait de la formation permanente», ça promeut les bonnes pratiques, insiste M. Côté. Or, parce que plusieurs ordres «n'ont pas encore digéré d'avoir été assujettis à la loi», ils résistent à son application, déplore-t-il. Malgré certains progrès au barreau, les règles d'encadrement du lobbyisme sont «une dimension qui a été très insuffisamment intégrée» par les ordres professionnels.

La loi est complexe, certes. M. Côté déplore certaines «zones d'ombre». Selon les firmes de génie-conseil elle est inapplicable, elle impose un «fardeau excessif». André C. Côté n'est pas convaincu. Car dans leurs rapports annuels, note-t-il, ces mêmes firmes n'hésitent pas à faire la liste des dossiers dans lesquels elles ont été influentes. De plus, la loi ne demande rien d'excessif: énoncer «l'objet des activités lobbyistes» et définir les «décisions visées» par ces activités.

Le législateur, en 2002, tout en déclarant que le lobbyisme était une «activité légitime», a décidé qu'il fallait l'encadrer pour assurer la légitimité du processus de décision. En tout, 1883 personnes se sont inscrites depuis l'ouverture du registre; plus de 1000 personnes ont des mandats actifs actuellement. Et si tous les lobbyistes s'inscrivaient? Impossible de dire combien ils seraient, répond M. Côté.

Chose certaine, des lobbyistes dûment inscrits se plaignent de voir nombre de leurs concurrents non inscrits être reçus à bras ouverts par des élus ou des hauts fonctionnaires. Trop de «titulaires de charges publiques» se contentent de dire: «Ce n'est pas mon problème si un tel s'enregistre ou non», déplore M. Côté. «Ils ont des responsabilités.» Le futur ex-commissaire s'encourage: «Tranquillement, les mentalités changent.» À preuve, les inscriptions au registre ont augmenté. La répression a sans doute aidé, mais le commissaire Côté n'en a pas abusé: en sept ans, neuf dossiers sont allés devant les tribunaux. Six ont débouché sur des accusations considérées peu dissuasives par plusieurs.

Il reste beaucoup à faire. La loi devrait-elle être modifiée? Pour répondre à la question, la commission des finances publiques devra commencer par remettre son rapport sur la question. Elle a tenu des audiences en 2008, et depuis, toujours rien. Les élus s'en soucient-ils vraiment?

Le Devoir

FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

de faire reconnaître le rôle des États fédérés et des régions dans la négociation du nouveau protocole qui devrait être adopté à Copenhague en décembre prochain. Du même geste, Jean Charest exige une place pour le Québec dans la délégation canadienne à Copenhague et l'élaboration de la position fédérale puisque, dit-il, l'application des décisions de ce sommet dépendra principalement des provinces.

François Fillon se défend bien de s'ingérer dans la composition de la délégation canadienne à Copenhague. «Je ne veux pas du tout composer la délégation canadienne à Copenhague, dit-il. Mais ce que nous avons évoqué avec Jean Charest, c'est la reconnaissance des États fédérés dans cette discussion. Il ne serait pas anormal que de grands États comme le Québec et comme beaucoup d'autres puissent faire entendre leur voix, que leurs expériences soient prises en compte dans cette discussion.»

Jean Charest souhaite en particulier que le texte de la Déclaration de Copenhague reconnaisse formellement le rôle de ces États fédérés qui, comme la Californie et le Québec, sont souvent plus dynamiques que les États nationaux en matière d'environnement. Depuis plusieurs années, le Québec joue un rôle moteur au Sommet des leaders sur les changements climatiques, qui regroupe plusieurs de ces États fédérés. Sa première réunion s'est tenue à Montréal en 2005 et il se réunira à nouveau à Copenhague.

Dans l'entourage du premier ministre québécois, hier, on se réjouissait d'avoir obtenu le soutien de la France qui, par l'entremise de l'Union européenne, jouera un rôle déterminant dans les décisions qui seront prises à Copenhague. Ce n'est pas la première fois que le Québec et la France se concertent sur les questions d'environnement, quitte à déplaire à Ottawa.

Pas plus tard que la semaine dernière, le mémorandum français soumis à la réunion des ministres de



Le premier ministre français, François Fillon, et son homologue québécois, Jean Charest, dans les jardins de Matignon, hier.

l'Environnement de l'Union européenne à Luxembourg affirmait que les propositions du Canada pour lutter contre le réchauffement du climat n'étaient «pas à la hauteur». Selon ce même document, la position canadienne «ne permettrait pas à l'effort collectif des pays développés d'atteindre la fourchette de 25 à 40 %

de réduction des émissions de gaz à effet de serre».

Bonne entente

Dans la cour de Matignon, les premiers ministres québécois et français n'avaient pas de mots assez forts pour qualifier les bonnes relations entre la France et le Québec. Les premiers

ministres se félicitent tout particulièrement de la vitesse avec laquelle l'accord sur la mobilité de la main-d'œuvre, qui doit faciliter la reconnaissance de part et d'autre des compétences et des diplômes, a été réalisé. Une vingtaine d'ordres professionnels et de métiers, en France et au Québec, ont déjà signé des ententes. Le tout devrait être complété au début de 2010, date de la prochaine rencontre alternée des premiers ministres français et québécois. «Je veux redire que cet accord doit tout à l'engagement personnel de monsieur Charest, qui a mis toute son énergie et toute sa foi dans cette coopération pour le rendre possible», a dit François Fillon.

Interrogé sur la déclaration du président Nicolas Sarkozy, qui a récemment affirmé que la burqa (le voile intégral) n'était «pas la bienvenue en France», Jean Charest a évité la question. Il s'est contenté d'affirmer que «nous nous attendons à ce que chaque personne qui accepte de venir vivre au Québec et qui jouit du privilège de l'immigration adhère aux valeurs québécoises. Ces valeurs, c'est la langue française, l'égalité entre les hommes et les femmes et la laïcité.»

Alors qu'un journaliste canadien-anglais s'étonnait de l'absence du drapeau canadien à la conférence de presse, Jean Charest a dit qu'il n'y avait pas de contradiction entre les drapeaux français et québécois et le drapeau canadien. De mémoire, on n'a jamais vu un drapeau canadien dans les rencontres franco-québécoises. En ce 1^{er} juillet, Jean Charest a aussi dit regretter de ne pas être dans sa circonscription de Sherbrooke pour célébrer la fête du Canada.

Le premier ministre a achevé sa journée à Paris en participant à un colloque sur la réforme du système financier international avec l'ancien candidat à la chancellerie allemande Edmund Stoiber et l'ancien premier ministre français Jean-Pierre Raffarin. Aujourd'hui, Jean Charest mettra un point d'orgue à son périple européen en rencontrant le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le cinéaste, photographe et militant écologiste Yann Arthus-Bertrand.

Correspondant du Devoir à Paris

OMC

SUITE DE LA PAGE 1

quelques jours, par l'OMC et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Le principe d'une taxe carbone sur les importations des pays réfractaires à la lutte contre les changements climatiques ou qui ne respectent pas leurs engagements internationaux, comme le Canada envers le protocole de Kyoto, a été énoncé en 2006 pendant la conférence de Nairobi sur le climat par le premier ministre français d'alors, Dominique de Villepin. L'idée a ensuite été retenue par l'Union européenne, qui en a élaboré les règles de base, mais qui en a différé l'application pour ne pas indisposer d'éventuels partenaires avant la conférence de Copenhague sur le climat, en décembre prochain.

Dans ce rapport, l'OMC met de l'avant deux principes qui traduisent une ouverture importante par rapport aux enjeux environnementaux.

Elle reconnaît «qu'un certain degré de restriction des échanges peut être nécessaire pour atteindre certains objectifs de politique générale, pour autant que certaines conditions définies avec soin soient respectées». Et l'OMC met de l'avant à titre de principe d'interprétation général des éléments récents de sa jurisprudence en vertu des-

quels «les règles de l'OMC ne l'emportent pas sur les prescriptions environnementales». Cette précision dans un rapport conjoint avec le PNUE indique que les deux organisations ont convenu d'une hiérarchie de valeurs au profit des traités onusiens, comme celui sur les OGM ou les réductions de GES, ce qui devrait apaiser les vifs débats des dernières années sur ces questions.

L'OMC indique même que plusieurs de ses propres règles pourraient être invoquées pour que le commerce international joue en appui aux traités environnementaux. Nos règles, écrit-elle, «peuvent avoir un rôle à jouer pour les taxes carbone, ainsi que pour les systèmes d'échange de plafonnement et d'échange de droits d'émissions» et les mesures à la frontière connexes en vertu du «principe de non-discrimination». Cela permettrait en somme d'éviter les formes nouvelles de concurrence déloyale de la part de pays qui voudraient soulager leurs producteurs des coûts de la décarbonisation de leur économie.

«Bien qu'aucune mesure visant à atténuer les changements climatiques n'ait encore été examinée dans le cadre du système de règlement des différends de l'OMC, précise le rapport, certains ont avancé que les politiques destinées à réduire les émissions de CO₂ pouvaient relever des exceptions du GATT, car elles visent à protéger les personnes des conséquences négatives du changement climatique et à préserver non seulement le climat, mais aussi des espèces végétales et animales qui risquent

de disparaître à cause du réchauffement.»

S'il ne s'agit pas de protectionnisme déguisé, les membres de l'OMC «peuvent adopter des mesures incompatibles avec les disciplines du GATT, mais nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux, ou à la préservation des végétaux».

Appliqués à la lutte contre les changements climatiques, ces objectifs environnementaux peuvent justifier des taxes qui pourraient frapper le dumping énergétique pratiqué par des pays qui se désolidariseraient de l'effort international pour avantager indûment leurs producteurs. L'OMC ne ferme pas non plus la porte aux règles que pourraient adopter des pays pour enrayer la «fuite de carbone, c'est-à-dire le risque de voir ses industries énergivores s'installer dans les pays qui n'ont pas de réglementation climatique».

«Il faut donc se demander, va jusqu'à écrire l'OMC, si les préoccupations au sujet de la fuite de carbone et de la compétitivité peuvent justifier l'adoption par les pouvoirs publics de mesures qui imposent des coûts similaires aux producteurs étrangers par le biais d'ajustements à la frontière. Ces ajustements pourraient consister, par exemple, en l'obligation pour les importateurs d'un produit donné d'acquiescer des quotas d'émissions dans les cas où il y a fuite de carbone par le secteur national concurrent.»

Le Devoir

GUITARE

SUITE DE LA PAGE 1

aménagé une mezzanine où il peut dormir et manger, et où son chat peut s'étirer. Le genre de place que l'animateur Christian Bégin trouverait pas mal relaxe...

Autre différence: si Greenfield donne dans la guitare haut de gamme pour lesquelles chaque détail est étudié et réétudié pendant des années, André a choisi une voie parallèle, où concevoir une guitare est un acte de création en soi. Alors, il expérimente (son dada est d'adapter les instruments à caisse ronde orientale à une forme d'ergonomie américaine), à la manière des artistes en arts visuels qu'il affectionne.

Les deux seront donc présents au Salon de la guitare qui s'ouvre demain. L'occasion, pour une fois, de sortir de leur planque respective et de rencontrer collègues et clients. L'occasion, aussi, d'initier un public d'amateurs au raffinement de cet art en plein développement.

Il faut dire qu'avec ces «guitares de lutherie», on se trouve bien loin des six cordes sèches vendues quelques centaines de dollars dans la plupart des

magasins de musique. Chez Greenfield, le prix de détail d'une guitare se situe entre 12 700 et 20 000 \$. C'est cher? Même pas. Il raconte avoir des collègues dont les prix débutent à 30 000 \$ et se terminent vers les 60 000 \$. La différence se situe surtout dans la réputation du nom du luthier.

«C'est un marché en pleine expansion, dit Greenfield. La guitare a longtemps été un instrument jetable dans la mentalité publique, alors qu'on concevait très bien qu'un violoniste d'orchestre puisse payer 30 000 ou 40 000 \$ pour son instrument. Mais les choses s'équilibrent maintenant. Le marché change, les prix montent, et nous, on peut presque gagner notre vie en faisant notre métier.»

Il le dit sérieusement: malgré son succès — son carnet de commandes est rempli jusqu'en 2012, il vend sa production annuelle (15-16 guitares) partout dans le monde —, malgré son gros atelier où la température reste stable à 23 degrés et où l'humidité est maintenue à 42, Michael Greenfield ne roule pas sur l'or. «Je fais 50 à 60 heures par semaine, toujours. Dans notre métier, on dit que tu as du succès si tu arrives à en vivre. Être riche n'est même pas une option. Tu fais ça pour l'amour de la guitare, le plaisir du métier.»

Un art

Ce plaisir du boulot, Greenfield le développe

chaque jour un peu plus. Concevoir des guitares de ce type demande un dévouement total à l'objet. En règle générale, il consacrera de 150 à 200 heures pour un instrument, alors qu'un travail en usine permet de «sortir» une guitare en une journée.

«Toutes les éclisses sont laminées à la main, alors il faut répéter chaque étape deux fois, raconte Greenfield, entouré d'une multitude de machines d'ébénisterie qui meublent les 2000 pieds carrés du local. C'est long. On colle, on laisse sécher, on assemble, on vernit, on ajuste, on réajuste, on ponce, on vérifie la table d'harmonie... On travaille seulement avec les meilleures essences: du bois de rose, de l'ébène, du bois séché naturellement pendant des années. Quand on vend des guitares à ce niveau, tout doit être parfait: le vernis que je pose coûte 300 \$ le gallon. Tu paies pour la qualité, tu dois en avoir. L'étui à guitare coûte 1000 \$ à lui seul.»

Ses guitares à lui sont particulières: on y observe une sorte de seconde rosace sur l'éclisse; des frettes et un chevalet disposés en angle (fanned fret); des caisses très volumineuses, porteuses d'un son ample. Chaque chose étant la composante d'un grand tout qui, selon Greenfield, s'approche un peu plus chaque année d'une sorte de perfection, telle qu'il la conçoit.

Thierry André travaille quant à lui bien différem-

ment. Son plaisir réside plus dans la conception originale, dans l'élaboration d'instruments inédits, que dans le calibrage millimétré d'une guitare folk acoustique américaine moderne. Chacun son style, en somme.

Dans son petit atelier, des ouds sont accrochés aux murs. Une guitare-fruit (une invention de sa part) est posée à côté: il s'agit essentiellement d'un manche de guitare standard posé sur une caisse ronde (calebasse). Le son qui en sort pourrait être situé à la croisée d'un sitar, d'un banjo et d'une guitare.

«J'aime adapter les objets, dit André, qui est actuellement à concevoir un instrument dont la caisse sera composée de ces excroissances qui affectent les épinettes. Le bois de rose, c'est magnifique, mais il y a un plaisir brut à ouvrir une courge [calebasse] et qu'il y a toutes les graines à sortir, il se passe aussi quelque chose quand tu travailles à partir de peaux de chèvre pour composer une caisse ronde...»

Deux approches pour un même métier: il y en aura des dizaines d'autres à découvrir au Salon, entre ces six cordes de luxe.

Le Devoir

■ Le Salon de la guitare de Montréal, du 3 au 5 juillet au Palais des congrès de Montréal.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390